LA DIMENSION HIÉRARCHIQUE DE L'ORGANISATION DU LEXIQUE DES LANGUES : ENJEUX INTERDISCIPLINAIRES

CZU: 81`37:37.091.39 **https://doi.org/10.5281/zenodo.10648646**

Ion Guțu, Silvia Guțu
Université d'Etat de Moldova
ORCID 0000-0003-3302-4829 ORCID 0000-0002-5516-3400

The article aims to review the issue of semantic relations between linguistic units and to examine the specific hierarchical dimension of the organization of the lexicon through hyponymy-hypernymy. This review attempts to transfer hierarchical order and inclusion relationships between units to verifying the relationship between psychological terms or concepts, to classifying signs in semiotics, or to teaching general terms (hyperonyms) and specific terms (hyponyms) in the context of vocabulary acquisition in teaching.

Mots-clés : *lexique, dimension hiérarchique, relations sémantiques, hypero-hyponymie, psychologie, sémiotique, didactique.*
Keywords : *lexicon, hierarchical dimension, semantic relations, hyponymy and hypernymy, psychology, semiotics, didactics.*

Argument

Les relations sémantiques entre les unités lexicales ou relations du sens lexical consistent à faire des rapprochements ou éloignements entre différents mots ou expressions d'une langue à travers leur sens et qui peuvent se manifester aux divers niveaux. Si ces unités concernent des relations d'équivalence ou d'opposition, on touche aux ***synonymes*** ou aux ***antonyme****s* ou bien aux ***cohyponymes*** comme unités du même niveau. Par contre, lorsque les relations pointent des entités sur le plan hiérarchique et d'inclusion, donc pour des unités de différents niveaux, on a en vue des phénomènes comme ***l'hyperonymie*** et ***l'hyponymie*** qui accomplissent une fonction considérable dans les paraphrases définitionnelles, surtout lexicographiques. (Lyons, 1977 ; Kleiber, Tamba, 1990) Cela permet aux dictionnaires de construire du lexique une figure hiérarchisée, en incluant la classe des hyponymes dans celle de l'hyperonyme ou le sémème de l'hyperonyme dans celui des hyponymes, enrichi par des sèmes spécifiques. En retour, les séries lexicales superordonnées sont l'une des premières configurations dégagées par l'analyse de vocabulaires de vulgarisation.

Est-ce que ces relations d'hiérarchie ou d'inclusion concernent juste le cadre de la sémantique lexicale ou bien d'autres domaines limitrophes tels la sémiotique ou la didactique de la langue étrangère en ont aussi besoin ?

Notre hypothèse veut inclure et élargir l'espace de cette investigation sémantique par l'utilisation des catégories ou des relations de hiérarchisation et d'inclusion qui s'avèrent d'une importance majeure dans d'autres domaines comme vérification des relations entre termes ou concepts en psychologie, principe ou critère de classification des signes en sémiotique ou comme méthodes d'enseignement du vocabulaire en didactique des langues étrangères.

1. Analyse des relations sémantiques et des réseaux lexicaux : le cas de l'hyperonymie - hyponymie et sa dimension actuelle

La compréhension des structures sémantiques et des réseaux lexicaux entre les unités de la langue se réalise par l'analyse des relations sémantiques entre les mots, les concepts et les

catégories lexicales. Cela implique l'étude des liens de ***synonymie, antonymie, hyperonymie-hyponymie, cohyponymie, méronymie-holonymie,*** de la même façon que les relations de ***connotation*** et de ***dénotation***. (Foghel, Coşciug, 2023) En étudiant ces relations, on peut cartographier les réseaux lexicaux et discriminer les associations sémantiques entre les termes, fait qui permet de mieux comprendre la structure et l'organisation du lexique de la langue examinée. (Lyons, 1977 : 347)

L'exploration des liens de ***synonymie***, d'***antonymie*** et d'autres relations sémantiques du même niveau se produit à travers l'analyse des significations des mots et des concepts dans le cadre de la sémantique lexicale pour dépister les similarités (le cas des synonymes) et les différences ou les oppositions (le cas des antonymes) de sens entre les mots. Cette étude engage habituellement la prise en considération des contextes d'utilisation, des connotations et des nuances de sens associées à chaque mot.

Pour ce qui est de l'investigation des liens sémantiques qui permettent de classifier et d'organiser le lexique ou les termes en fonction de leur niveau d'abstraction et de spécificité, celle-ci s'effectue par la recherche des relations sémantiques entre les termes et les structures lexicales afin d'identifier des termes généraux ou des thèmes ***(hyperonymes)*** et des termes spécifiques, plus précis qui sont classés dans ces thèmes ***(hyponymes),*** de même que des termes qui partagent la même catégorie sémantique ***(cohyponymes).*** Une telle analyse implique l'identification des relations de généralisation et de spécification entre les termes ou les concepts, de même que l'agencement des réseaux lexicaux pour saisir l'organisation du lexique dans une langue donnée.

Autrement dit, la majorité des unités lexicales ou des mots, surtout les noms communs et les verbes, ne s'applique pas qu'à un référent unique, mais à une ***classe*** de référents et même à plusieurs. (Baylon, Mignot, 1995 :112) Les classes à leur tour sont souvent encadrées les unes dans les autres, comme par exemple celles des *chiens* dans celle des *animaux* et celle des animaux dans celle des *êtres vivants*. Cela permet d'entrevoir que chaque classe se trouve moins générale par rapport à la suivante (il y a moins de chiens que des animaux) et plus générale que la précédente (il y a plus d'êtres vivants que d'animaux). Par conséquent, *chien* est ***hyponyme*** d'*animal* qui à son tour est hyponyme d'*être vivant*. De l'autre côté, *être vivant* est ***hyperonyme*** d'*animal* lequel est hyperonyme de *chien*. D'une telle manière, on peut repérer que l'hyponyme se veut un " nom subordonné ", car son application se trouve plus limitée et la classe de référents auxquels il s'applique est incluse dans celle des référents auxquels le second s'applique. Au sens inverse, l'hyperonyme apparait comme un " nom superordonné " ou englobant. Si l'on se réfère à l'Office québécois de la langue française, dans *La Rédaction des définitions terminologiques*, alors on peut distinguer deux types de définitions : la ***définition par compréhension*** qui décrit l'ensemble des caractères constituant un concept en indiquant un concept superordonné ainsi qu'un ou des caractères distinctifs, et la ***définition par extension*** qui décrit un concept en énumérant ses concepts spécifiques ou partitifs. (2009 : 38) Notre étude présuppose quasiment la même distinction : la définition par compréhension énumère les traits sémantiques d'une classe ; la définition par extension énumère tous les objets appartenant à la classe. Donc, l'***extension*** d'un mot varie en sens contraire de sa ***compréhension*** ou ***intension,*** ça veut dire, plus un sens est riche et complexe, moins les référents auxquels il s'applique sont nombreux. Le sens de *chien* dispose des précisions (mammifère carnassier domestique, etc.) absentes de celui d'*animal,* mais il ne s'applique pas aux référents qui, tout en correspondant au sens d'*animal*, ne satisfont pas ces précisions supplémentaires. L'hyperonyme s'avère plus pauvre sémantiquement, mais riche référentiellement que ses hyponymes. (Baylon, Mignot, 1995 : 113)

L'organisation du lexique, si bien au niveau des équivalences qu'au niveau hiérarchique ou d'inclusion, se réalise à l'intérieur du système lexical de la langue. Dans cet ensemble se dessinent des sous-ensembles organisés ou des microsystèmes lexicaux qui permettent de mieux appréhender les valeurs sémantiques des unités et qui touchent à la notion de ***champ***, introduite dans les sciences du langage par des linguistes allemands**.** Les confusions et les discussions qui existent encore à ce sujet entre des linguistes comme J. Picoche (1986 : 99), Fr. Rastier, M. Cavazza (1994 : 61), Ch. Baylon, X. Mignot (1995 : 115) et d'autres sont liées surtout au fait que ce terme devrait recouvrir bien des choses : ***champ linguistique, champ sémantique, champ lexical, champ associatif*** ou ***thématique, champ générique,*** etc. Cette étude s'appropriera la notion de ***champ*** comme *ensemble des mots d'une langue, ses sous-ensembles y inclus*. Suivant la tradition propre à toute langue, l'ensemble des mots ou des unités lexicales est appelé ***lexique*** qui, à son tour, repartit ces unités en sous-ensembles comme classes de mots selon leurs fonctions linguistiques principales : ***mots grammaticaux***, servant à construire des énoncés et qui diffèrent des ***mots lexicaux***, orientés vers les réalités à évoquer. Même si les différences peuvent créer encore des ambiguïtés, les mots lexicaux appartiennent aussi à des classes grammaticales qui importent pour la classification des ***signes*** par la sémiotique (mots autonomes, mots auxiliaires, etc.). Au-delà des nuances terminologiques persistantes concernant les notions de champ, les termes que cette recherche veut s'adapter ressortent des visions de J. Picoche et Fr. Rastier. De ce fait, le terme de ***champ générique,*** que nous acceptons, présuppose un ensemble des unités lexicales espèces par rapport à un genre commun, et ayant les deux composantes, lexicale (exprimée par les unités lexicales) et conceptuelle (exprimée par les concepts, représentants des classes). (Picoche, 2010 : 89) Le concept de champ générique appartient à une approche logico-sémantique du lexique. Dans cette approche, une ***classe*** est un ensemble d'objets, concrets ou abstraits, naturels ou inventés par l'homme, ayant tous, et seuls, les mêmes traits ou caractéristiques. Par exemple, les classes « arbre », « fleur », « animaux », etc., qui regroupent tous les objets qui s'appellent arbre, fleur ou animal. Le concept est l'image mentale qui représente la classe dans l'esprit de l'homme. En lexicologie, un champ générique est un ensemble de classes ayant pour genre une classe commune. Il se présente sous forme d'un ensemble d'unités lexicales espèces ayant pour genre une unité lexicale générique, un ***hyperonyme***. Le mot générique, selon le Petit Robert, « appartient à la compréhension logique du genre », et un mot qui a le caractère générique « désigne un genre entier ». Par conséquent, les ***hyponymes***, ou les mots qu'on peut regrouper sous le mot générique, s'appellent des espèces et ils sont tous de la même catégorie grammaticale. Pour ce qui est des exemples, on peut prendre le règne animal, la classe des « *mammifères* » se divise en plusieurs genres, tels que *félins*, *canidés*, *rongeurs*, etc., où chacun se ramifie ensuite en espèces spécifiques, comme *lion*, *tigre, chat domestique* pour les félins ; *chien*, *loup*, *renard* pour les canidés, et ainsi de suite. De même, le champ générique « fleur » est un genre où *rose, tulipe, jasmin,* etc. sont des espèces - Figure 1.

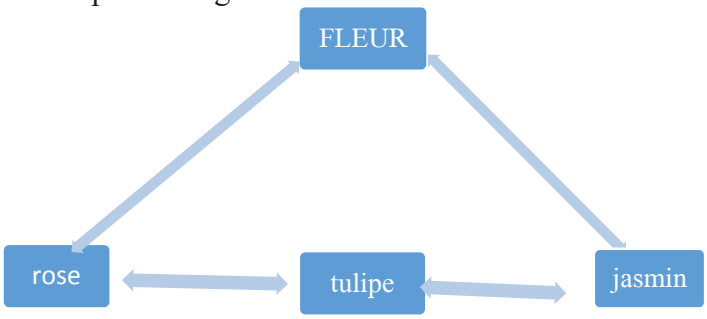


Figure 1. Champ générique « Fleur ».

Une classe-genre peut être en même temps espèce par rapport à une autre classe placée plus haut dans la hiérarchie. Etudiées en détail, ces classes laissent entrevoir, au niveau sémantique, des relations non sans importance pour notre analyse. L'étude de la classe des « *mammifères »* permet d'identifier les relations logico-sémantiques qu'elles entretiennent entre elles. L'analyse sémique de ces classes présuppose que *félins* a plus de traits que « *mammifères* » par leurs « griffes rétractiles », « régime alimentaire carnivore », « comportement solitaire », tandis que les *canidés* ont des griffes « non rétractiles », « régime alimentaire omnivore », « comportement social en meute ». Ces traits sont appelés traits spécifiques. Ils spécifient le sens. L'espèce a nécessairement plus de traits par rapport au genre. Le genre a toujours moins de traits par rapport à l'espèce puisqu'il s'agit d'une généralisation, obtenue par un processus d'abstraction de certains traits de l'espèce.

Cette structure peut être généralisée pour représenter de grands ensembles de classes et refléter, du côté des unités lexicales – signifiants correspondants aux signifiés qui sont les concepts – une organisation systématique du lexique. Ce dernier n'est plus, ainsi, étudié comme une simple liste d'unités dénuées de relations et prises chacune indépendamment des autres, mais comme une structure, un système dont les composantes – les unités lexicales elles-mêmes – entretiennent des relations logico-sémantiques.

Ce type de champ déterminera les relations genre/espèce qui se repèrent entre certaines unités lexicales et qui, lorsqu'elles sont bien assimilées et suffisamment exploitées, peuvent faciliter la compréhension des mécanismes de classification des signes ***(sème générique/abstrait - sème spécifique/concret)*** ou de l'interprétation du sens de profondeur du texte littéraire (***hyperthème – hypothème/s***, ***motif dominant/leitmotif – motif/s secondaire/s).***

De même acceptables pour notre recherche s'avèrent les quatre types de classes sémantiques avec leurs distinctions supplémentaires d'après Fr. Rastier :

- ***taxèmes*** (classes minimales et seules à être nécessaires, par exemple *autobus* et *train* visent le même taxème du transport),
- ***domaines*** (classes à une généralité plus grande auxquelles renvoient les dictionnaires – *écologie, informatique, littérature*),
- ***champs*** (ensembles structurés de taxèmes),
- ***dimensions*** (classes peu nombreuses, de grande généralité et souvent grammaticalisées, qui ne regroupe pas les domaines mais peut les diviser selon divers taxèmes – *animé/inanimé*, *individuel/collectif, abstrait/concret*, etc.). (1994 : 61)

Les visions actuelles élargissent l'espace de ces discussions, par conséquent les linguistes sémanticiens ont essayé de saisir la dimension hiérarchique propre à l'organisation du lexique des langues. (Kleiber, Tamba, 1990 : 7-32) La définition de telles relations lexicales met toutefois en jeu des conduites logiques, référentielles, sémantiques, cognitives et sociales très générales et très diverses qui obscurcissent ce que la notion a de proprement linguistique et rendent difficile son articulation aux autres versants d'une problématique abordée sous des angles différents (analyse linguistique de discours, dénomination référentielle, définition sémantique, discours lexicographique, pratiques terminologiques dominantes, formalisme informatique et relation linguistique, stratégies classificatoires inverses, de spécialisation et de généralisation) et selon les disciplines.

2. La relation hiérarchique pour le cas du lexique de la catégorisation : dimension psychologique

En ce qui concerne la vérification de la relation entre des termes ou des concepts, on peut attester une approche de nature psychologique du lexique. (Meunier, 1999) Selon Collins et

Quillian (1969 : 240-248), le temps de réponse pour la vérification de cette relation dépend de la distance qui sépare ces concepts, c'est-à-dire du nombre de nњuds à parcourir. Ainsi, les sujets ont besoin de plus de temps pour juger une assertion comme « un canari est un animal » que pour évaluer une affirmation telle que « un canari est un oiseau ». Dans le premier exemple, la distance plus brève entre les deux concepts expliquerait le temps de réponse plus rapide. Une telle conception a connu et maintient encore un certain succès parmi les chercheurs qui s'intéressent à l'organisation du lexique. Etant considérée par des recherches ultérieures comme vision trop simple du lexique, une telle approche a été complétée par d'autres qui peuvent :

- aller à l'encontre de l'hypothèse de l'économie du stockage (Conrad, 1972 : 149-154),
- suggérer que le temps de réponse puisse aussi dépendre de la taille des catégories (Landauer, Freedman, 1968 : 291-295),
- admettre que la relation d'implication n'est pas la seule à pouvoir organiser les concepts (Winston, Chaffin et Herman, 1987 : 417-444),
- accepter que les concepts soient aussi organisés par une relation partie/tout (Tversky et Hemenway, 1984).

Ce qui semble important à souligner c'est le fait que si la vision classique permet de bien rendre compte de la dimension verticale de la catégorisation, donc de l'inclusion de plusieurs catégories à différents niveaux de généralité, alors elle se heurte à des difficultés pour expliquer pourquoi on préfère le terme *« chien »* pour dénommer un chien, plutôt que les termes *« mammifère »* ou « *animal ».* Par contre, l'approche classique s'apprête mal à la dimension horizontale de la catégorisation, vu son application difficile à certaines espèces naturelles. Par exemple, les traits définitoires des oiseaux ne sont pas suffisants pour indiquer toutes les exceptions, or, dans la catégorie des oiseaux, certains traits ne sont pas indispensables *(l'autruche* ne vole pas), d'autres sont insuffisants *(l'ornithorynque* a un bec, *les serpents* pondent des њufs). En même temps, certaines catégories, justement les catégories perceptives telles que les couleurs, paraissent ne pouvoir être définies qu'en référence à la perception. (Berlin et Kay, 1969)

C'est justement sur cette plateforme des catégories naturelles et perceptives qu'a été mené le débat sur la catégorisation parce qu'il accordait une alternative à l'approche analytique : l'approche référentielle. (Meunier, 1999 : 22) La principale remise en cause du modèle classique de la catégorisation se retrouve dans les travaux de Rosch qui introduit les notions de ***typicalité*** et de ***prototype*** (1973, 1975). Suivant cette conception, les exemplaires ne sont pas tous équivalents dans une catégorie vu que certains sont plus accessibles que d'autres. Il s'agit des exemplaires qu'on cite le plus souvent quand il faut énumérer des objets appartenant à une catégorie, non pas parce qu'ils s'avèrent plus fréquemment rencontrés, mais parce qu'ils détiennent les propriétés typiques de la catégorie admettant ainsi de mieux différencier les objets appartenant ou non à cette catégorie. Autrement dit, la typicalité a un impact sur le temps de réponse pour la vérification de proposition ou d'affirmation comme celles déjà mentionnées plus haut. (Collins, Quillian, *op. cit.*) Les assertions concordant avec les exemplaires les plus typiques seront plus rapidement jugées. Par conséquent, on mettra moins de temps pour vérifier qu'*un rouge-gorge* est un oiseau que pour évaluer qu'*un pingouin* est un oiseau. (Rips, Shoben, Smith, 1973)

Pour cette raison, les catégories s'ordonnent, dans la vision de Rosch, autour d'un ou plusieurs prototypes qui représentent des exemplaires correspondant le plus aux autres membres de la classe et le moins aux membres des autres classes. Une telle approche est surtout et avant tout de nature référentielle, puisque, dans sa version originaire, le prototype représente

un exemplaire de la classe et l'appartenance à la classe est vérifiée depuis sa proximité à ce prototype, proximité évaluée sur la base du partage de propriétés. (Meunier, 1999 : 22)

3. La relation hyperonymie-hyponymie pour le cas de la classification des signes : dimension sémiotique

La relation sémantique analysée s'avère importante pour la ***sémiotique*** aussi, le cas de la classification des signes étant assez révélateur. Le problème de base y concerne la discrimination de divers critères de nature logique, sémantique, fonctionnelle, structurale, etc., à l'intérieur de chaque variante typologique éventuelle d'autres sous-classifications plus atomisées ou nuancées étant possibles.

Ainsi, le principe de la relation hypero-hyponymique se trouve à la base de la classification des signes dans la variante du distingué sémioticien américain T. Sebeok (2001) où la différenciation des signes se fait en fonction de leur source à partir des catégories hyperonymiques ou champs : **objets** et **substances,** vers des catégories hyponymiques selon leurs taxèmes : **objets *inorganiques*** et **substances *organiques***, lesquels se retrouvent comme hyperonymes pour des **objets *inorganiques*** *naturels* et *manufacturés* et des **substances *organiques*** *terrestres* et *extraterrestres* en tant qu'hyponymes qui peuvent à leur tour continuer ce rapport de subordination en descendance.

Une autre classification, qui maintient parmi beaucoup d'autres principes celui du rapport hypero-hyponymique, parvient de la part du grand sémioticien de la modernité U. Eco (1988), dont les variantes, au nombre de neuf, incluent la discrimination selon la source du référent de T. Sebeok, déjà citée ; la source de l'émission ***(artificiels - naturels)*** ; le degré de spécificité sémiotique, reprenant la classification générale précédente et qui vont vers des sous-classifications hyponymiques spécifiques.

Nos recherches sur la typologie des signes (Lenta, Gutu, 2008), incluant parmi d'autres principes celui hypero-hyponymique, ont pris comme base le critère de la capacité dénominative pour distinguer des signes :

- ***oligosémiques*** (du grec ολιγος «(en) petit nombre; insuffisant, peu abondant»). Ex. *L'accusé n'a dit **un mot** comme réponse à sa culpabilité*.
- ***eurysémiques*** (du grec ευ᾽ρύς « large »). Ex. : ***Rien*** *ne venait.*

Ce type de signes est le plus souvent interprété comme de nature hypero-hyponymique ou hypo-hyperonymique qui présuppose une organisation hiérarchique de la classe des unités lexicales et appartient au rapport d'ordre paradigmatique de sens. C'est le cas des ***eurysémants*** du type *chose* f., *truc* m., *machin* m., *faire* vt, *avoir* vt, *être* vi, *aller* vi, etc., à valeur dénominative très large par rapport à leur actualisation concrète et qui se veulent partie composantes des dictons, proverbes, citations du type :

- *« Toute bonne **chose** à une fin »* (proverbe québécois),
- « *Un **truc** vilain, même à la mode, reste vilain »* (M. Bernier. *Le Petit Livre),*
- *« La vérité est un **machin** bien trop biscornu pour qu'on sache d'emblée s'en servir. Souvent,*

elle coupe, inquiétante à force de transparence. Et, mal éclairée, elle est si moche. (J. Vautrin. *La Vie Ripolin*)

Selon certains scientifiques, les paramètres de l'eurysémie se trouvent non autant dans la corrélation entre les sens du même mot ou des mots différents que dans le rapport entre l'unité signifiante et la situation référentielle, or, elle représente le potentiel dénominatif qualitatif de l'unité signifiante dont la généralité importante de son contenu interprétée comme une

quasi-vacuité sémantique s'oppose à son rôle discursif pleinement pertinent. L'eurysémie est une hypéronymie absolue, les mots eurysémiques étant des hypéronymes absolus : ils renferment une notion inhérente à un grand nombre d'objets de nature ontologique différente et arrivent à définir leur sphère notionnelle de la manière la plus approximative aux deux niveaux possibles:

- ***niveau intralingual*** (fr. *chose, truc, on, ça),*
- ***niveau interlingual*** (roum. *chestie, asta ;* angl. *thing, that;* esp. *cosa, eso ;* it. *cosa, questo* ; rus. *вещь, это*).

Cela prouve leur nécessité et fonctionnalité, afin de faciliter le processus de communication déficitaire, surtout en langue étrangère comme faux débutant, et dont la fréquence d'emploi se réduit à mesure que l'on enrichit son vocabulaire et se produit la transition vers des niveaux supérieurs (intermédiaire ou avancé) de maitrise de la langue étrangère, conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. (2018/2020)

4. La relation hypero-hyponymique du lexique pour le cas de l'enseignement / apprentissage des langues étrangères : dimension didactique

La dimension didactique de la relation hyperonymie-hyponymie implique l'enseignement des mots/termes généraux ***(hyperonymes)*** et des mots/termes spécifiques ***(hyponymes)*** dans le cadre de l'acquisition du vocabulaire. Cela pourrait inclure des activités visant à enseigner si bien aux élèves qu'aux étudiants comment identifier et utiliser des mots ou des termes spécifiques par rapport à des mots ou des termes plus généraux, ainsi que des exercices visant à développer leur compréhension des relations de généralisation et de spécification entre les mots ou les termes par dimensions, domaines, champs, taxèmes avec adaptation aux niveaux de compétences linguistiques du CECRL (A1-C2). Par exemple :

- *des exercices de remplissage de tableau* au niveau B2 où les étudiants peuvent identifier les hyperonymes et les hyponymes appropriés pour des termes donnés, incluant des activités de complétion des tableaux en classant les termes selon leur niveau de spécificité et d'inclusion. Les étudiants devront s'imaginer un tableau avec une colonne pour le terme hyperonyme ou domaine (par exemple, *linguistique*) et plusieurs colonnes pour les termes hypero-hyponymes ou taxèmes *(phonétique, lexème, grammème, lexicologie, phonème, grammaire,* etc.). Les étudiants placeront chaque terme hyponyme dans la colonne correspondant à son hyperonyme, fait qui contribuera à la compréhension des domaines ou des compartiments de la langue et des taxèmes capables de les discriminer.
- *des activités de classification* au niveau A2 où les élèves doivent regrouper des mots en catégories plus larges (dimensions, domaines, champs) et plus spécifiques (taxèmes). Les élèves pourraient être invités à classer des mots tels que *fruit, poire, figue, banane, orange* dans des catégories correspondant à leur niveau de spécificité ou taxème. Ils pourraient également être encouragés à créer des arbres lexicaux pour représenter les relations hypero-hyponymiques entre les mots.
- *des activités de création de cartes conceptuelles* au niveau B1 pour représenter visuellement les relations entre les mots/termes, incluant des exercices où les élèves sont conviés à créer des cartes conceptuelles sur les relations entre les termes hyperonymes et hyponymes. Ils pourraient choisir un mot hyperonyme ou classe tel que *animaux* et placer des mots hyponymes comme *chien, chat, oiseau*, *lion, tigre, souris, cheval,* etc., comme des sous-catégories de ce mot. De même, les élèves pourraient ajouter des caractéristiques ou des attributs spécifiques à chaque mot hyponyme pour illustrer les relations sémantiques.

- *des jeux de devinettes* pour les élèves en A1 qui devront trouver des mots spécifiques en fonction de descriptions générales, encadrant des activités pour deviner un mot hyponyme à partir d'un mot hyperonyme donné. L'enseignant pourrait proposer le mot hyperonyme *auto* et demander aux élèves de deviner des mots hyponymes comme *voiture, camion, moto, bus, vélo, trottinette* et d'autres. Les élèves seront aussi encouragés à poser des devinettes à leurs collègues en utilisant des mots hyperonymes pour lesquels les autres élèves devront deviner les mots hyponymes correspondants.

Toutes ces activités didactiques exploitent les rapports hypero-hyponymiques pour permettre aux élèves et aux étudiants de mieux comprendre les relations sémantiques d'ordre hiérarchique ou du même ordre entre les mots ou les termes, de discriminer leur valeur ou statut et d'enrichir le vocabulaire individuel de manière organisée et ludique.

Constatations

L'analyse effectuée ne fait que mieux ressortir la récurrence de certaines questions et la convergence des observations telles que :

✓ relation entre hyponymie et hyperonymie,

✓ relation entre organisation du lexique et celle des connaissances,

✓ proximité, connexions et impact de l'hypero-hyponymie sur la psychologie, la sémiotique, la lexicologie ou la didactique des langues étrangères.

Cette étude a essayé d'élargir l'espace de cette problématique pour apporter certains éclairages complémentaires à cet aspect du lexique et de ses relations sémantiques multidimensionnelles.

Pour les recherches actuelles dans d'autres domaines, ces relations s'avèrent importantes comme « outils sémantiques » pour construire les algorithmes des chatbots, les générateurs de texte automatique (ChatGPT) utilisant déjà ce genre de règles dans leurs technologies.

Références bibliographiques :

BAYLON, Cristian, MIGNOT, Xavier (1995), *Sémantique du langage. Initiation,* Paris : Nathan Université.

BERLIN, Brent, KAY, Paul (1969), *Basic Color Terms: Their universality and evolution,* Berkeley: University of California Press.

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs (2018), Conseil de l'Europe.

COLLINS, Allan, QUILLIAN, Ross (1969), «Retrivial times from semantic memory». In : *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavio*r, 8, 240-248.

CONRAD, Carol (1972), «Cognitive economy in semantic memory». In : *Journal of Experimental Psychology,* vol 92, n°2, p. 149-154.

ECO, Umberto (1988), *Le signe*, Bruxelles : Editions Labor.

FOGHEL, Ecaterina, COŞCIUG, Anjela (2023), «Sensitive education in the vision of Mrs. de Genlis: role of touch in the novel "Alphonsine or maternal tenderness"». In: BOLDEA, Iulian, SIGMIREAN, Cornel (ed.). Identities in the spotlight. dialogue in a global world. Section: Literature, Tîrgu Mureş : "Arhipelag XXI" Press.

KLEIBER, Georges, TAMBA, Irène (1990), « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie ». In : *Langages*, 25e année, n°98. *L'hyponymie et l'hyperonymie,* Paris : Larousse, pp. 7-32.

LANDAUER, Thomas, K., FREEDMAN, Jonathan, L. (1968), «Information retrievial

from long-term memory: category size and recognition time». In : *Journal of Verbal Learning and Verbal behavior*, 7, p. 291-295.

LENTA, Anatol, GUTU, Ion (2008), «Eurysémie et typologie des signes linguistiques». In : *Revista de Filología Románica,* Publicaciones Universidad Complutense de Madrid, V. 25, p.139-145.

LYONS, John (1977), *Semantics,* London: Cambridge University Press.

PICOCHE, Jaqueline (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris : Nathan.

PICOCHE, Jacqueline (2010), *Précis de lexicologie française*, Paris : Vigdor.

RASTIER, François, CAVAZZA, Marc & ABEILLE, Anne (1994), *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique,* Paris : Masson.

RIPS, Lance, J, SHOBEN, Edward, J, SMITH, Edward, E. (1973), «Semantic distance and the verification of semantic relations». In : *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 12, p. 1-20.

ROSCH, Eleanor, H. (1973), «Natural categories». In : *Cognitive Psychology*, 4, p. 328-350.

ROSCH, Eleanor, H. (1975), «Cognitive representations of semantic categories». In : *Journal of Experimental Psychology: General,* vol 104, n°3, p. 192-233.

SEBEOK, Thomas (2001), *An Introduction to Semiotics,* London : Pinter Publishers.

TVERSKY, Barbara, HEMENWAY, Kathleen (1984), «Objects, parts and categories». In : *Journal of Experimental Psychology: General*, vol 113, n°2.

VEZINA, Robert et alii (2009), *La Rédaction des définitions terminologiques,* Office québécois de la langue française. Montréal : Gouvernement du Québec, Ministères des Communications.

WINSTON, Morton, Emanuel, CHAFFIN, Roger, HERMANN, Douglas (1987), «A taxonomy of part-whole relation». In : *Cognitive Science*, 11, p. 417-444.

Corpus :

BERNIER, Michelle (2003), *Le Petit Livre,* Paris : Presses du Châtelet.

VAUTRIN, Jean (1997), *La Vie Ripolin,* Paris : Livre de poche.

Sitographie :

http://evene.lefigaro.fr/citations/mot.php?mot=fin